



FOYER PYXIS



TYPE D'ÉTABLISSEMENT

Foyer d'hébergement annexé ESAT



CAPACITÉ D'ACCUEIL

22 places

MISSIONS

Le foyer d'hébergement a été développé dans le but principal d'assurer l'hébergement et l'accompagnement des travailleurs handicapés accueillis en Etablissement ou service d'aide par le travail (ESAT).

Le foyer tend à nouer des liens sociaux et aider à l'intégration de règles de vie collective.

ARRIVÉE

Le jour de votre arrivée en foyer, vous êtes accueilli(e) par un éducateur qui vous aide à vous installer et vous fait découvrir les lieux afin de vous donner quelques repères.

Dans le cadre de votre accueil, nous élaborerons avec vous et éventuellement votre famille ou votre représentant légal, votre projet personnalisé pour un accompagnement adapté (aspirations, besoins, situation).

VOTRE VIE QUOTIDIENNE

LA GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE :

Titulaire d'un compte bancaire dès votre arrivée, et en possession d'une carte de retrait ou d'une carte bleue pour le retrait de votre argent de vie quotidienne, vous effectuez, sous la vigilance de l'équipe éducative et /ou de votre représentant légal la gestion de vos revenus.

Dans la mesure de vos possibilités, l'éducateur ou votre représentant légal vous apportera une aide dans les démarches administratives et de gestion.

VOTRE COURRIER

Votre courrier personnel vous sera remis.

Adressez-le comme suit :

Nom et Prénom
Nom de la structure
Adresse de la structure
Code Postal VILLE

*Votre courrier n'est pas ouvert.
N'oubliez pas de transmettre les documents administratifs importants à votre équipe éducative pour éviter toute perte d'information !*

VOTRE ARGENT, BIJOUX, VALEURS

Nous vous recommandons de laisser tout argent ou objet de valeur dans votre chambre fermée à clef ou dans le coffre des éducateurs, car en cas contraire, nous déclinons toute responsabilité en cas de vol commis au sein du foyer ou sur les lieux d'activités.

Tout argent remis à l'équipe éducative est inscrit sur un cahier de comptes. L'ensemble des mouvements est enregistré régulièrement par le chef de service et un éducateur.

Chacun doit disposer d'une somme mensuelle minimale de 50 € pour ses besoins personnels.

Les espèces, cartes bancaires et chèquiers peuvent être remis aux éducateurs, conservés au coffre et restitués à la demande.

VOS VÊTEMENTS

Un trousseau type pourra vous être conseillé au moment de votre admission. Vos vêtements seront impérativement marqués à vos noms et prénoms sur des étiquettes tissées et cousues. L'entretien du linge est assuré par le personnel d'entretien du foyer.

Selon votre projet personnalisé, vous pourrez l'entretenir vous-même sur la structure d'hébergement avec l'aide d'un éducateur ou d'un personnel de service.

LES REPAS

Dans le foyer d'hébergement, les repas sont confectionnés et livrés par la Cuisine centrale de l'ESAT.

Certains repas peuvent être pris à l'extérieur, réalisés dans le cadre des activités du foyer ou préparés par le résident dans le cadre de son projet personnalisé.

Tous les repas, assurés par la cuisine centrale de l'E.S.A.T, sont élaborés selon des règles diététiques et pourront être personnalisés pour des motifs de santé (sur prescription médicale) ou culturels.

Le petit déjeuner est préparé sur place.

Un foyer pour apprendre à être autonome.



FOYER PYXIS

VOTRE CHAMBRE

Vous disposez d'une chambre individuelle fermant à clef, équipée au minimum :

- D'un lit avec matelas, oreiller, couverture et alèze
- D'une table de chevet et / ou une table et/ou bureau
- D'une chaise
- D'un placard et / ou armoire et / ou commode.

Cette chambre est personnalisable. Vous pourrez apporter vos meubles, TV (...) tout en respectant les consignes de sécurité. Du linge de lit peut vous être fourni.

Un inventaire des équipements présents est fait à l'entrée et à la sortie du foyer.

ACTIVITÉS, SORTIES, TRANSPORTS

LES TRANSPORTS

Lors de vos week-ends de sorties, l'établissement n'assure pas les transports.

Pour toute activité dans le cadre de la prise en charge les transports sont assurés par les Etablissements.

LES ACTIVITÉS ET LES SÉJOURS

Le foyer vous propose de participer à des activités de la vie quotidienne mais aussi sportives, artistiques, culturelles... en interne ou sur l'extérieur.

De courts séjours extérieurs sont organisés régulièrement par le foyer pour vous permettre de découvrir d'autres environnements. Une participation financière pourra vous être demandée pour certaines sorties et séjours.

LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Des intervenants extérieurs peuvent animer certaines activités et proposent un savoir-faire particulier. Dans tous les cas, ils respecteront les principes, les valeurs et les règles de confidentialité en vigueur dans les Etablissements.

LES VISITES

Les résidents du foyer peuvent recevoir des visites de courte durée, des familles, proches et amis. Il est obligatoire d'en informer au préalable le service éducatif et d'en avoir l'accord. Aucune circulation n'est autorisée dans les bâtiments sauf information et accord de l'équipe éducative.

Sorties de l'établissement pour les résidents du foyer :

En fonction de votre projet personnalisé et des nécessités du service, suivant le calendrier établi avec vous, vous pouvez vous absenter les week-ends (votre présence sera exigée au moins un week-end par mois), ainsi que pendant la période de congés annuels. Toute autre demande d'absence se fera par demande écrite adressée préalablement à la Direction.

VOTRE SÉCURITÉ

Il est formellement interdit de fumer et de vapoter dans les véhicules et les locaux des établissements, privés comme collectifs.

Par ailleurs, les équipes éducatives sont là pour vous aider à vous défaire de cette accoutumance nuisant à votre santé et à celle de votre entourage, sans parler des risques d'incendie.

VOTRE DÉPART

Différentes circonstances peuvent vous amener à quitter l'établissement. Nous espérons que le parcours effectué ensemble aura été constructif.

Nous réglerons ensemble les formalités d'usage.

Un foyer pour apprendre à être autonome.